

(31/01/13) Parlement fédéral belge : Commission Santé : la majorité refuse la reconnaissance de

Une résolution Ecolo-Groen visant à reconnaître les patients atteints d'électro-hypersensibilité a été débattue hier matin en Commission Santé publique de la Chambre. Cette résolution demandait notamment au gouvernement de reconnaître officiellement l'existence de ce syndrome comme maladie, ainsi que de reconnaître comme handicap les inadaptations et incapacités fonctionnelles qui en résultent.

Le texte demandait également à la Belgique de mener et de participer à des études scientifiques, visant à mettre à jour les mécanismes exacts de causalité entre l'exposition et les symptômes, ainsi que de ménager dans certains lieux publics des « zones blanches » exemptes d'ondes électromagnétiques, afin de favoriser l'accès aux services publics, sociaux et de santé aux personnes souffrant d'électro-hypersensibilité.

Depuis l'annonce de la mise à l'agenda de la résolution, les députés membres de la Commission Santé publique ont reçu de nombreux témoignages (et des certificats médicaux) venant de tous les coins du pays, attestant des souffrances physiques et sociales que vivent les personnes hyper sensibles et du lien entre leurs symptômes et l'intensité de l'exposition aux rayonnements électro-magnétiques. Face à une exposition non choisie et non maîtrisable, face à l'absence de traitements accessibles, ces personnes exprimaient des demandes qui rejoignaient pour le moins celles de la résolution.

L'ensemble des partis de la majorité se sont cependant prononcés contre cette proposition de

résolution, arguant du manque de certitude scientifique sur le sujet. Au-delà de notre déception et de notre inquiétude face à une majorité gouvernementale peu soucieuse du principe de précaution, le groupe Ecolo-Groen déplore sincèrement les propos tenus par le groupe socialiste, dont est issue l'actuelle ministre de la Santé Laurette Onkelinx.

Ainsi, les auteurs de la résolution ont été successivement accusés de donner du crédit aux « théories de complot » entourant ce dossier, « d'utiliser politiquement la souffrance » de personnes malades, voire de « semer la panique » parmi la population. Nous espérons sincèrement que ces dérapages langagiers de députés socialistes flamands comme francophones n'engagent nullement la ministre Onkelinx, ni sa vision ou gestion politique réelle du cas des personnes atteintes d'électro-hypersensibilité.

Pour le groupe Ecolo-Groen, le combat n'est pas fini. Les écologistes suivront, dans les mois à venir, l'actualité et l'évolution des connaissances scientifiques en la matière, afin de les relayer utilement auprès des services de la ministre dans la Santé et de faire infléchir sa position en la matière.

source : http://www.tsnoy.be

--

Teslabel déplore d'autant plus l'attitude des partis socialistes PS et SPA, que les électeurs de ces partis et la population qu'ils disent défendre sont précisément les personnes les plus vulnérables et les moins à même de pouvoir se défendre elles-mêmes. En effet, elles ont généralement moins les moyens (temps et argent) de s'informer, de se protéger (tissus anti-rayonnement coûteux et non remboursés), de s'opposer à l'installation d'antennes et à leurs voisins, de déménager et changer de travail pour pouvoir vivre et dormir dans un environnement qui ne les rend pas malades... Or c'est dans les quartiers denses et les

habitations sociales que l'on trouve la plus grande concentration d'antennes gsm et d'émetteurs privés (gsm, wi-fi, téléphones dect et autres diverses installations sans fil, fours à micro-ondes). Nous le répétons aux autorités depuis des années, et je l'ai encore écrit cette fois aux députés, en vain.

Une fois de plus, il semble que l'argent et l'emploi immédiats procurés par l'industrie, ainsi que l'illusion de progrès procurée par l'accès à distance instantané, ont eu plus de poids que les effets sur la santé. Lesquels sont en apparence moins immédiats pour une majorité de citoyens. En apparence seulement, car d'une part les rayonnements électriques ont des effets biologiques reconnus par tous les scientifiques et même par les autorités. Et d''autre part depuis que tout le monde est soumis à ces rayonnements, partout et tout le temps, les indices de santé dégringolent, aussi bien pour la santé physique que mentale d'ailleurs (voir un récent rapport de l'OCDE et le nombre inouï d'actes de folie, dépressions, burn out, meurtres familiaux, tueries). Nos représentants et nos autorités avaient le devoir de faire le rapprochement entre ces deux faits avérés, et dès lors d'appliquer le principe de précaution. Notamment en interdisant sur tout le territoire les technologies telles que 3G, 4G, wi-fi, wimax, wi-gig, ka-sat, qui émettent beaucoup de rayonnements électriques (hauts débits), tout en n'étant pas indispensables, puisque l'adsl et le câble sont disponibles partout.

Or nous n'avons même pas obtenu leur suppression sur une petite partie du territoire, une décision qui aurait pourtant permis aux personnes conscientes de l'impact des rayonnements électriques sur leur santé, de s'y réfugier ("zones blanches").

Il reste heureusement à celles-ci la possibilité de se protéger elles-mêmes, par achat ou confection de vêtements anti-rayonnements (aaronia, swiss-shield wear...), protection de leur habitation par une peinture au carbone ou du papier alu, déménagement dans des lieux plus isolés (moins d'émetteurs privés) et plus éloignés des antennes http://www.sites.ibpt.be/

Il faut compter minimum 600 euros en tissu par an. Un budget qui cependant pourrait éviter bien des dépenses en médicaments, séances de soins etc. Lesquels sont de toute façon (au mieux) inutiles lorsque la cause reste. Et l'on peut toujours conserver les factures en attendant le jour où inévitablement le scandale éclatera, où l'on verra les politiciens verser une larme et un discours creux devant les stèles aux victimes.

Vous avez été nombreux à écrire aux députés. Merci pour votre action ! Ne la considérez pas comme du temps perdu. Je vous suggère de conserver vos preuves d'envoi, en faisant un backup de votre messagerie par exemple.

Teslabel remercie Mesdames les députées Snoy, Gerkens, Brems et Almaci. Nous trouvons grotesques les accusations, faites à leur encontre, d'"utiliser politiquement la souffrance". Par contre les députés qui ont rejeté la résolution vont l'entretenir encore un bon bout de temps, la souffrance ! Nous avons encore reçu plusieurs messages de détresse ce soir, dont : "je souffre de migraines atroces et je voudrais être informée merci"

eric.jenaer@skynet.be